

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

applicables du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 décembre 2008

## I. CLAUSE GENERALE

La conclusion du contrat de vente implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente applicables par ASCOM 33 – D. VASSEUR.

## II. FORMATION DU CONTRAT

Le contrat de vente est parfait dès l'acceptation de l'offre ou du devis par le client et dès lors que le client a signé un devis / bon de commande détaillant les prestations et prix. Cette signature sera précédée de la mention « lu et approuvé » et des arrhes correspondant à 30 % du montant total de la commande seront versés par le client à ASCOM 33 sous la forme d'un virement bancaire ou d'un chèque (espèces à titre tout à fait exceptionnel et contre décharge).

## III. PRIX

Les prix de vente sont ceux en vigueur au jour de la livraison. Les prix indiqués dans nos devis sont fermes pendant une durée de 1 mois à dater de l'établissement dudit devis. ASCOM 33 se réserve le droit de répercuter toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taxe existante sur ses prix en informant le client. ASCOM 33 n'est pas assujettie à la TVA car régit par le régime de micro-entreprise BNC. . ASCOM 33 obéit à la réglementation française fiscale et sociale dans le cadre de ce régime de micro-entreprise. Les prix facturés correspondent donc à un prix de vente exonéré de toute TVA qui forme donc le prix de vente ferme à régler par le client.

## IV. QUALITE DES PRESTATIONS

- IV.1. ASCOM 33 s'engage à fournir une assistance à ses clients par téléphone portable et e-mails du lundi au vendredi de 15H00 à 22H00 et ce selon les disponibilités des personnes susceptibles de fournir cette aide.

- IV.2. ASCOM 33 ne saurait être tenue responsable de l'inaccessibilité des services hébergés auprès des hébergeurs tiers avec lesquels elle travaille notamment en ce qui concerne les dysfonctionnements techniques.

- IV.3. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare parfaitement connaître, ASCOM 33 ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment :

- les difficultés d'accès au site hébergé par un tiers du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ;

- la contamination par virus, vers et autres des données et/ou logiciels de l'utilisateur final dont la protection incombe à ce dernier ;

- Des intrusions malveillantes de tiers sur le site hébergé par un tiers à ASCOM 33- Les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'utilisateur final.

- IV.4. Le client déclare avoir été informé par ASCOM 33 de son obligation de déclaration de son site auprès de la C.N.I.L. dans le cadre de l'exploitation des données relatives aux personnes qu'il pourra recueillir par le biais de celui-ci dans la mesure où le site serait hébergé sur le territoire français.

- IV.5. ASCOM 33 informe également le client du fait que toutes les réalisations de plaquettes, flyers, cartes de visites etc. sont imprimées par un tiers et s'engage à livrer le produit final suivant les éléments validés lors de la présentation finale des maquettes (acceptation écrite de la charte graphique et de la qualité des supports d'impression par « bon à tirer ») conçue par l'équipe d'ASCOM 33. Tout problème concernant une quelconque malfaçon sur le produit final sera de la responsabilité de l'imprimeur qui aura réalisé la prestation d'impression.

## V. CONDITIONS DE PAIEMENT – MODALITES

- Toute réalisation de site, et ce quelque soit son contenu ou sa complexité, donne lieu à un règlement de 30% à la commande (sous la forme d'arrhes), 20% en cours de réalisation et 50% à la livraison et mise en ligne du site. Si le solde n'est pas payé à la livraison, ASCOM 33 se réserve le droit de suspendre tout hébergement du site en attendant de réceptionner la totalité du règlement.

- Les prestations de réalisations d'affiches, cartes publicitaires... : 50% à la commande (sous la forme d'arrhes), avec solde à livraison ou à 30 jours en accord entré les deux parties.

- Les prestations de consulting, de formation : 50% à la commande (sous la forme d'arrhes) solde à la date de fin des prestations mentionnées par contrat avec possibilité de paiement étalé en accord avec les deux parties sur une durée de 60 jours maximum après la date du début de prestations visée au contrat.

- Les prestations sont réglées exclusivement par virement bancaire, chèque ou mandat cash.

## VI. PROPRIETE DU BIEN VENDU PAR ASCOM 33.

- VI.1. Les graphismes, photographies réalisées par la ASCOM 33 – D. VASSEUR restent sa propriété selon l'article L 511-1 du Code de la propriété intellectuelle française et selon les chartes définies et approuvées en 1996 par l'OMPI dans le cadre de l'OMC et de l'OHMI. ASCOM 33– D. VASSEUR cède à son client le droit d'exploitation d'image dans le strict cadre des prestations visées par contrat. Toute exploitation dérivée devra faire l'objet d'une demande d'accord du client auprès d'ASCOM 33– D. VASSEUR qui pourra céder tout ou partie de ses droits moyennant une indemnisation. Seules les conceptions de logo pourront faire l'objet d'une cession pleine et entière des droits par ASCOM 33 dès conclusion du contrat de réalisation/conception.

-VI.2. Le client est propriétaire et garant des sources de son site et de son contenu sans qu'à aucun moment la responsabilité d'ASCOM 33 ne soit engagée.

-VI.3. Le client devra garantir ASCOM 33 de toute action ou recours de l'utilisateur final ou de tiers, notamment du fait :

- d'informations, de sons, de textes, d'images, de vidéos etc. contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le site du client ;

- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées.

## VII. CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas du défaut de paiement aux dates convenues, ASCOM 33 cessera immédiatement toute prestation, les sommes ayant déjà été versées resteront sa propriété. En outre, il pourra être demandé par ASCOM 33 des dommages et intérêts à l'acheteur défaillant.

## VIII. DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

ASCOM 33 met en ligne le site du client en date notifiée par contrat et tiens un CD des sources à disposition de son client ; les délais de mise en référencement ne dépendant pas de ASCOM 33, celui-ci est exclu de l'engagement en date et lieu, de livraison du produit commandé par le client. Pour les autres prestations, la livraison se fait au domicile du client à la date prévue sur le contrat par tout moyen à la convenance d'ASCOM 33.

ASCOM 33 est tenue au respect des termes qu'elle aura fixés par contrat et au respect du délai de livraison indiqué sauf contre temps technique, cas de force majeure ou déficience de sous-traitance dont elle ne saurait être tenue pour responsable.

## IX. OBLIGATION D'INFORMATION

- IX.1. ASCOM 33 se réserve le droit de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que se soit, les droits et obligations des contrats de vente passés ou en cours ainsi que l'intégralité de son fichier clients.

- IX.2. Le client s'engage à informer par écrit ASCOM 33 de toute modification de situation le concernant notamment : changement d'adresse, de raison sociale, modification de la nature de ses prestations etc. et ce dans un délai d'un mois maximum. A défaut, ASCOM 33 dégage toute responsabilité quant aux conséquences dommageables qui pourraient résulter de cette absence d'information.

## X. CLAUSE PENALE

En cas de retard apporté au paiement des sommes dues, le client sera tenu, après mise en demeure effectuée par lettre recommandée avec avis de réception 15 jours après la date d'échéance échue, de verser, à titre d'indemnité, la somme de 50 Euros par jour de retard.

Pour tout litige entre ASCOM 33 et le client, le Tribunal seul compétent sera celui du Tribunal de Bordeaux – 33000 BORDEAUX. L'acceptation de règlement ou de paiement en dehors de Bordeaux et sa région n'entraîne ni novation ni dérogation à la présente clause.